

Changement de statut avec titre de séjour expiré

Par **leojet**, le 26/11/2015 à 22:52

Bonjour,

J'ai une question relative au droit des étrangers. Je viens d'envoyer ma demande de changement de statut aujourd'hui 26/11 mais mon titre de séjour a expiré le 24/11. Sachant qu'actuellement je suis encore en poste (CDD 1 an), j'ai aucun récépissé pour m'autoriser à continuer à travailler. S'il vous plait que faire? Je dépend de la préfecture de Melun.

Par **Emillac**, le 27/11/2015 à 06:46

Bonjour,

Demande de changement de statut (lequel ???) envoyé le 26/11 mais titre de séjour [déjà] expiré le 24/11 (vous aviez oublié ???), le fait est que c'est beaucoup trop tard et que vous êtes en situation irrégulière.

Quoi faire ? Je ne pense pas que ce forum, dont ce n'est d'ailleurs pas le rôle, pourra vous aider beaucoup sur un sujet aussi spécifique, mais à part aller à la préfecture de Melun pour en savoir plus sur votre situation, que voulez-vous qu'on vous dise ???